



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE  
MRC DE LA MATANIE

## AVIS PUBLIC

### PUBLICATION DES RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **5 septembre 2023**, les règlements suivants :

- Règlement numéro **426-22** modifiant le règlement numéro 357-16 sur la qualité de vie afin de soustraire de son application les dispositions concernant la garde de certains animaux de ferme dans le périmètre d'urbanisation;
- Règlement numéro **427-22** sur la garde d'animaux de ferme dans le périmètre d'urbanisation;
- Règlement numéro **428-22** modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 389-19 afin de prescrire les modalités d'obtention du certificat d'autorisation pour la garde d'animaux de ferme et l'apiculture dans le périmètre d'urbanisation.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité [www.municipalite.sainte-paule.qc.ca](http://www.municipalite.sainte-paule.qc.ca) où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

Donné à Sainte-Paule (Québec), ce **22 septembre 2023**.

*Marie-Lyne Morneau*

Directrice générale par intérim